

La Route du Cidre : Mardi 8 mai 2007

REGLEMENT

La Route du Cidre n'est pas une compétition.
Chaque participant est tenu de respecter le code de la route. L'assistance mécanique sera assurée par l'organisation.
Le port du casque est obligatoire.

RAVITAILLEMENT

Café – gâteaux offerts au départ
Utah-Beach km 102

DOSSARDS

Salle des Fêtes de Marigny à partir de 8h00
Le départ sera donné à 9h30 à la salle des sports pour le grand circuit et 9h40 pour le petit circuit.
Arrivée au podium salle des Fêtes

PALMARES

1992 : Antonio THOMAS (Caen)-1993 : J.J. BARTEAU (Caen)
1994 : M. SPAGNOL (Octeville)-1995 : LEGOUPIL (Octeville)
1996 : F. TAILLEFER (Caen)-1997 : M.SPEYER (Alençon)
1998 : N. MERET (Evreux)-1999 : P. RICHE
2000 : S. FONTAINE (Marigny)-2001 : C. BOUQUET
2002 : P. RICHE 2003 : S. FONTAINE 2004 : J. GUERIN
2005 : Camille BOUQUET (Mr BOOK MAKER)
2006 : Alexandre BINET (Vendée U)

RECOMPENSES

1 bouteille de cidre bouché avec étiquette spéciale
16^{ème} édition, personnalisation au nom de chaque arrivant.

1 coupe au premier de chaque catégorie et au club le plus représenté.

Un sandwich et une consommation à l'arrivée à chaque participant ramenant sa plaque de cadre.

BULLETIN D'ENGAGEMENT à retourner avant le 30 avril 2007 à : Serge BINET ACCM . 4 La Déberderie . 50180 SAINT-GILLES accompagné d'un chèque de 18 € par participant à l'ordre de : ACC Marigny

Nom : Prénom :
Date de naissance : Adresse :

Code Postal : Ville :

Je choisis : grand circuit petit circuit Cocher la catégorie correspondante

Licencié : Club.....

Non licencié avec 1 certificat médical

Licencié : Club.....

A – Dames

B – Hommes 18-29 ans

C – Hommes 30-39 ans

D – Hommes 40-49 ans

E – Hommes 50-59 ans

F – Hommes 60 ans et plus